

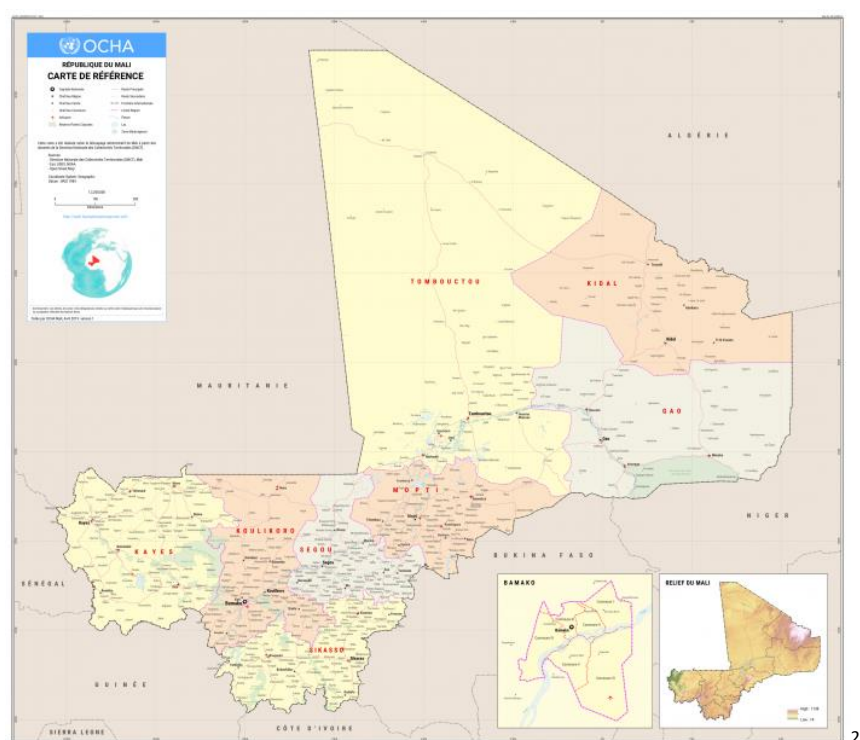
La guerre au Mali

Le Mali, situé en Afrique de l'Ouest, fait partie des pays du Sahel. Il a pour capitale Bamako et sa population s'élève à plus de 20 millions d'habitants¹.

Depuis les années 60, le Mali fait face à de nombreuses crises inter-ethniques avec pour principale revendication des vellétés territoriales. La fragilité des institutions gouvernementales et les conflits entre communautés ont servi de terreau à l'émergence des organisations terroristes, qui ont réussi à s'implanter et prendre le contrôle de villes et régions, depuis les années 2000.

Alors que les rébellions ne cessent de se succéder, l'année 2012 marque un tournant dans l'histoire du Mali. En effet, de janvier à avril, une cinquième rébellion éclate opposant les autorités maliennes au MNLA (Mouvement nationale de libération de l'Azawad), groupe de rebelles Touaregs, et au groupe djihadiste Ansar Dine. Tandis que les forces armées maliennes (FAMa) peinent à rivaliser contre leurs ennemis, les institutions s'effondrent : le président Amadou Toumani Touré est renversé par un coup d'Etat et le militaire Amadou Haya Sonago devient chef d'Etat.

Si des élections présidentielles ont finalement été organisées en 2013 faisant accéder au pouvoir Ibrahim Boubacar Keïta, la guerre au Mali continue de sévir et de faire subir aux populations maliennes la dangerosité des affrontements.



¹Populationdata.net, Mali, 11 mars 2020

²UNOCHA, République du Mali : carte de référence, Reliefweb, 31 mai 2019

I - Genèse du conflit

- **Des Touaregs marginalisés à l'initiative de rébellions**

Colonisée depuis la fin du XIX^e siècle par la France, la République du Mali (anciennement Soudan français³) accède à l'indépendance le 22 septembre 1960. Le pays est toutefois rapidement confronté à des tensions grandissantes entre le Nord et le Sud⁴. En effet, le Sud, région fertile, est le foyer de 90% de la population et des élites politiques, tandis que le Nord, région pauvre et désertique, souffre d'un manque d'accès à l'éducation et abrite les tribus traditionnelles nomades comme les Touaregs⁵.

Face à cette marginalisation patente de l'administration de Bamako, les Touaregs, habitants du Nord du Mali, se rebellent dès 1963, motivés notamment par des revendications identitaires et la volonté de représentation politique⁶. En 1963-1964, leur mouvement est fortement réprimé par l'armée malienne qui tue et emprisonne des milliers de Maliens.

En juin 1990, une nouvelle rébellion touarègue surgit contre l'oppression malienne⁷.

Et, si un accord de paix est signé en Algérie le 6 janvier 1991, il n'est pas respecté par l'Etat malien ce qui entraîne la reprise de la rébellion à laquelle répondent une intense répression et des exactions militaires qui provoquent un exode vers les pays voisins.

En 2006-2007, un troisième mouvement touareg émerge dans le Nord du Mali. Son objectif est de prendre le contrôle de la ville de Kidal. Cette rébellion ouvre la voie à la crise multidimensionnelle de 2012⁸.

Le 16 octobre 2011, les Touaregs créent le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA). Cette organisation qui se considère comme laïque et partisane de la démocratie, revendique l'indépendance du territoire de l'Azawad⁹. L'Azawad fait l'objet de revendications autonomistes ou indépendantistes depuis 1958. Ce territoire correspond à un erg d'environ 380 km² situé entre Tombouctou et Araouane et constitué des trois régions de Tombouctou, Gao et Kidal et concerne l'ensemble du nord malien¹⁰.

- **Un pouvoir central miné par 30 ans de dictatures et de mauvaise gestion**

Dès l'indépendance, l'administration de Modibo Keïta est fortement fragilisée par des difficultés économiques grandissantes et à la rébellion touarègue¹¹. En 1968, à la suite de descensions internes au parti présidentiel, Modibo Keïta dissout l'Assemblée nationale et décide de gouverner par ordonnance.

³MIGANI, Guia, « L'indépendance par la monnaie : la France, le Mali et la zone franc, 1960-1963 », *Relations internationales*, vol. 133, no. 1, 2008, pp.21-39

⁴France culture, *Une histoire du Mali, épisode 4 : les Touaregs, 40 ans de lutte pour l'indépendance*, podcast, 7 février 2013

⁵Le Parisien, *8 clés pour comprendre les origines de la guerre*, Le Parisien, 22 janvier 2013

⁶ARFAOUI, Myriam, *Une analyse géopolitique du conflit malien*, Hors-série « France : « opérations récentes, enjeux futures » », RES Militaris, décembre 2016

⁷Centre d'information inter-peuples, *Le Mali : une démocratie en panne de son développement ? Chronologie et histoire récente du Mali*, Ritimo, 19 mars 2013

⁸Ibid 6.

⁹E.A.S.O., *Mali country focus*, décembre 2018

¹⁰Ibid 5.

¹¹Bamada, *Histoire du Mali : une synthèse de 1960 à nos jours*, 28 septembre 2016

Le 17 novembre 1968, il est renversé par des officiers militaires et Moussa Traore, membre du Comité militaire de libération nationale (CMLN) puis du parti unique Union démocratique du peuple malien (UDPM), prend le pouvoir.

Il instaure un régime autoritaire en restreignant progressivement les droits et les libertés de ses citoyens¹². Des vagues de contestations émergent dès 1977 et jusqu'au 26 mars 1991, date à laquelle Moussa Traore est finalement renversé par un coup d'État militaire.

Une transition démocratique est alors dirigée par le Général Amadou Toumani Touré. Depuis lors, le président du Mali est élu (Tiéoulé Mamadou Konaté élu en 1992 et 1997, Amadou Toumani Touré, dit ATT, en 2002 et 2007, Ibrahim Boubacar Keïta, dit IBK, en 2013 et 2018). Des élections toutefois contestées par les principaux candidats de l'opposition¹³.

- **Émergence de groupes armés non-circonscrits au Mali**

Dans les années 1970, des Touaregs maliens sont enrôlés dans les milices du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, et participent à des combats en Palestine. Après la chute du dictateur, ces derniers se rallient à la MNLA qui bénéficie désormais d'armes lourdes.

Par ailleurs, à la fin de la guerre civile algérienne (1991-2002), des islamistes algériens issus du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) et fuyant leur pays, trouvent refuge au Nord du Mali. Ces derniers vont alors créer Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), organisation terroriste financée notamment par des prises d'otages et le trafic de cocaïne.¹⁴

¹²Le Monde, *Au Mali, les leçons de la dictature n'ont pas été tirées*, Tribune, 17 novembre 2018

¹³Le Monde, *Le général Toumani Touré assuré d'être élu président du Mali*, 17 mai 2002 ; France 24, *Présidentielle au Mali : l'opposant Cissé dénonce "une dictature de la fraude"*, 14 août 2018.

¹⁴Ibid 4.

II - Parties au conflit

La guerre au Mali met en exergue la présence d'une mosaïque de groupes belligérants. De nombreuses alliances se créent au fur et à mesure du conflit et la distinction entre celles-ci est parfois confuse, ce qui complique l'identification de l'ennemi¹⁵.

- **Les groupes armés islamistes**

Parmi les groupes armés islamistes, on retrouve l'EIAO, Ansarul Islam et le GSIM Qui ont tous revendiqué des attaques ces dernières années¹⁶.

- L'EIAO (Etat islamique de l'Afrique de l'Ouest) est né en 2015 après que le groupe Boko Haram porte allégeance à l'E.I. En mars 2019, l'E.I.G.S. (Etat islamique du Grand Sahara) intègre l'EIAO Le nouveau chef du groupe est Abou Abdallah Idrissa.
- L'Ansarul Islam s'est, quant à lui, formé en 2016. Sa présence est particulièrement redoutée en ce qu'il recrute et enlève des habitants de la communauté des Peuls pour en faire des combattants¹⁷. Son chef est Jafar Dicko d'origine burkinabé.
- Le GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) apparait en 2017 de la fusion d'autres groupes que sont les katibas (unités en français) Macina et Al-Mourabitoune, le groupe Ansar Dine et les forces d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Le numéro deux du GSIM, leader religieux et organisateur de nombreux attentats Ali Maychoua a été tué le 8 octobre 2019 par les forces françaises¹⁸.

Biographie

Abdelmalek Droukdal est né le 20 avril 1970 dans le village de Zayane près d'Alger. La guerre civile d'Algérie éclate au début des années 1990 lorsqu'il est étudiant en ingénierie. Droukdal est alors sympathisant du Front islamique du salut (FIS), mouvement qui entre dans une confrontation directe avec le pouvoir algérien après l'annulation des élections de 1992 qu'il était en passe de remporter. Il plonge dans la clandestinité à 23 ans, dans les rangs des Groupes islamiques armés. Droukdal va alors construire des explosifs et devenir le chef des ateliers de production militaire d'un important bataillon.

Après être devenu chef de section puis chef de zone, il rejoint le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) lors de sa création en 1998 puis entre au « conseil des chefs » en 2001.

Il prend la tête du GSPC en 2004 qui se rallie à Al-Qaïda le 11 septembre 2006. En janvier 2007, Ben Laden ordonne le changement de nom du GSPC qui se transforme alors en Al-Qaïda au pays du Maghreb islamique (raccourci par la presse en AQMI), dont il devient émir. Droukdal va alors mener de nombreux attentats et participer activement dans les conflits au Sahel, notamment au Mali

Il meurt le 3 juin 2020, tué par les troupes françaises¹⁹.

¹⁵Dubuy, Mélanie. « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 35-57.

¹⁶ Le Monde, *L'Etat islamique revendique l'attaque qui a tué des dizaines de soldats au Mali*, 2 novembre 2019 ; RTL, *Militaire français tué au Mali : Ansar Dine revendique l'attaque*, 5 novembre 2016 ; RFI, *Mali : Le GSIM d'Iyad ag Ghali revendique l'attaque de Sokolo*, 28 janvier 2020.

¹⁷SAMASSEKOU Ousmane, *Mali voyage au cœur de l'échec*, Reportage, Arte, 2020

¹⁸Le Monde avec AFP, *Un chef djihadiste « très influent » a été tué il y a un mois au Mali par l'armée française*, 5 novembre 2019

¹⁹PARLY Florence, *Ministre des armées, Communiqué du 5 juin 2020*, site du ministère des armées

- **Les groupes Touaregs**

En 2020, les groupes Touaregs les plus influents au Mali sont le MNLA (mouvement national de libération de l'Azawad), le H.C.U.A. (Haut conseil pour l'unité de l'Azawad) et le M.A.A. (Mouvement arabe de l'Azawad). Ceux-ci ont des velléités territoriales et prônent l'indépendance pour certains, l'autonomie de la région de l'Azawad pour d'autres. La difficulté de compréhension de la guerre au Mali tient du fait que ces protagonistes luttent, en fonction des alliances et au fil du conflit, tant contre les groupes djihadistes que contre le gouvernement malien et les forces étrangères qui l'appuient.

Le MNLA s'est constitué en 2011 et souhaite depuis 2013 l'autonomie de cette région²⁰, tandis qu'il revendiquait auparavant sa complète indépendance²¹. S'il a remis aux forces françaises des membres d'Ansar Dine et du MUJAO²² (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'ouest) ce qui pourrait s'apparenter à une alliance avec les autorités maliennes, celles-ci ont toutefois délivré des mandats d'arrêt contre ce groupe²³, impliquant l'interruption des négociations entre le mouvement et le gouvernement malien, avant de décider de les lever, en dépit de la gravité des faits reprochés selon différentes ONG.²⁴

Le H.C.U.A. est un mouvement politique constitué en 2013 qui a pour but de négocier avec le gouvernement malien quant à l'avenir du statut du territoire de l'Azawad, tout en garantissant la paix. Selon le président de ce conseil, Mohammed Ag Intalla, il apparaissait nécessaire de réunir « *les fils de l'Azawad au sein d'un organe commun capable de porter les aspirations de leur lutte commune* »²⁵.

Le M.A.A., quant à lui, se présente comme un groupe anti-terroriste pouvant coopérer avec les forces armées françaises pour combattre la menace djihadiste du territoire. Toutefois, le MNLA accuse le mouvement arabe de collaborer avec des membres du MUJAO. Lors des Accords d'Alger, le mouvement se divise en plusieurs branches. L'une d'entre elles crée le M.P.S.A. (Mouvement populaire pour le salut de l'Azawad)²⁶

Finalement, les trois groupes décident de s'allier et de former, en 2014, le CPA (Coalition pour le peuple de l'Azawad). Cette coalition fera l'objet d'accusation par l'ONU, en 2018, de coopération avec les djihadistes, en dépit de l'Accord d'Alger²⁷, intensifiant une fois encore les tensions dans le pays.

- **Les forces maliennes (FAMa)**

Les FAMa ont la charge d'assurer la sécurité du pays par la présence d'une force aérienne et terrestre, d'une gendarmerie et d'une garde nationale. Ces forces nationales et l'ensemble des forces internationales collaborent pour un retour à la paix et une protection durable des populations de l'Etat malien, pour retrouver une stabilité souhaitée au sein de la bande sahélo-saharienne.

²⁰Le Monde, *Le MNLA va réclamer à Bamako l'autonomie du Nord du Mali*, 4 août 2013

²¹AG ACHERIF Bilal, Secrétaire générale du MNLA, *Déclaration de l'indépendance de l'Azawad*, site du mouvement, 6 avril 2012

²²Radio France Internationale, *Mali : le MNLA arrête deux hauts responsables d'Ansar Dine et du Mujao*, 4 février 2013

²³Radio France Internationale, *Mali : mandat d'arrêt contre des chefs de groupes armés*, 9 février 2013

²⁴Fédération internationale pour les droits humains, *Mali : la levée des mandats d'arrêt consacrerait l'impunité*, Communiqué, 23 octobre 2013

²⁵Le Monde avec AFP, *Des Touareg maliens se regroupent au sein d'un Haut conseil de l'Azawad*, 6 mai 2013

²⁶RFI, *[Repères] Forces et groupes armés au Mali : qui est qui ?*, 24 mars 2016

²⁷Le Monde, *Au Mali : des signataires de l'Accord de paix accusés de terrorisme*, 28 août 2018

Toutefois, les FAMA sont fortement corrompues et font face à des problèmes d'équipement et de ressources humaines²⁸, ce qui conduit les experts à souligner que l'armée malienne ne peut être viable en l'absence de structures étatiques plus stables, ce qui nécessite des réformes institutionnelles²⁹.

- **Les forces internationales**

Dans le but d'un rétablissement de la paix et d'un recul des hostilités, le Mali reçoit une aide internationale importante notamment de l'ONU, des forces armées françaises, mais également du G5 Sahel.

L'ONU intervient au Mali par le biais de la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali), née de la résolution 2100 du Conseil de sécurité le 25 avril 2013. Elle est aujourd'hui toujours active et a été prorogée le 28 juin 2019 pour une année supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2020³⁰. Les objectifs principaux de la mission sont un soutien, grâce aux casques bleus, au rétablissement de l'autorité de l'Etat et de l'état de droit sur le territoire, la protection des civils notamment contre les menaces asymétriques et la promotion et protection des droits de l'Homme³¹.

Le G5 Sahel (G5S) est une coordination entre les chefs d'Etat des pays du Sahel (Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Niger et Tchad). Il a pour but de donner une réponse commune face aux enjeux géopolitiques couvrant à la fois les questions politiques, sécuritaires, humanitaires et de développement³² : il tente notamment de venir en aide aux populations en proie aux exactions des djihadistes.

L'armée française intervient au Mali depuis 2013, à la demande du président malien Ibrahim Boubakar Keita³³. En effet, l'opération *Serval* (janvier 2013-août 2014) avait permis de stopper l'offensive djihadiste, de faire reculer les groupes armés de la capitale et de lutter contre l'organisation du terrorisme au Nord du pays.³⁴ L'opération *Barkhane* lui succède depuis août et a trois objectifs principaux que sont l'appui des forces armées des pays partenaires de la Bande sahélo-saharienne, le renforcement de la coordination des moyens militaires internationaux et la résistance à la reconstitution de zones refuges terroristes sur place³⁵. De plus, le 13 janvier 2020, à l'issue du Sommet de Pau, la France et les pays du G5S ont décidé de créer la « coalition pour le Sahel » reposant sur quatre piliers dont la lutte contre le terrorisme et le renforcement des capacités des forces armées.³⁶

²⁸Boisvert, Marc-André. « Forces armées maliennes, une lente reconstruction », *Afrique contemporaine*, vol. 260, no. 4, 2016, pp. 87-90.

²⁹TULL Denis, *La mission de formation de l'Union européenne et la difficile reconstruction de l'armée au Mali*, Note de recherche n°89 Février 2020, I.R.S.E.M., 11 février 2020, p. 14

³⁰ONU, *Le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) avec deux priorités stratégiques*, Couverture des réunions, CS 13/867, 28 juin 2019, 8568^{ème} séance

³¹MINUSMA, Mandat de la mission

³²Ministère des affaires étrangères, Représentation permanente de la France auprès des Nations-Unies à New York, Dossiers géographiques, *Sahel*, 9 juin 2020

³³Ministère des affaires étrangères, Représentation permanente de la France auprès des Nations-Unies à New York, Dossiers géographiques, *Mali*, 17 avril 2020

³⁴Ministère des armées, Dossier de presse, *Opération Barkhane*, juillet 2019, p. 3

³⁵Ibid 32.

³⁶Ibid 33.

III - Temps forts du conflit

Depuis 2012, le Mali est une zone d'affrontements importants divisant les Touaregs en quête d'indépendance, les groupes armés islamistes et les forces armées maliennes et internationales. Les populations civiles en sont les premières victimes. Afin de comprendre la situation géopolitique actuelle et la menace permanente pesant sur celles-ci, il faut retracer les temps forts du conflit.

- **2012-2013 : l'Etat malien ébranlé par la menace terroriste et par l'irrédundantisme touareg**

La bataille de Ménaka

La guerre du Mali commence en janvier 2012 par la prise de la commune de Ménaka par le MNLA., et plus particulièrement de cantonnements militaires³⁷, dans le but de déloger l'armée malienne du Nord du pays. Cette dernière a alors riposté par la mise en action d'un escadron d'hélicoptères de combat et de l'aviation légère d'appui³⁸. Si le bilan des pertes humaines dans les deux camps est contesté car différent selon les sources³⁹, cette bataille est, dans l'esprit de tous les combattants, la première action déclenchant la cinquième rébellion touarègue du pays.

Le massacre d'Aguel'hoc

Parallèlement, les groupes terroristes Ansar Dine et AQMI prennent d'assaut des villes telles que Aguel'hoc entre le 18 et le 24 janvier 2012, et en font devenir des lieux de massacres comme en témoigne l'exécution sommaire de militaires maliens sur place⁴⁰. L'Association malienne de défense des droits de l'Homme (A.M.D.H.) et la fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) considéreront que ces exécutions constituent des crimes de guerre.⁴¹ Le nombre de décès varie selon les sources : si l'A.D.M.H. et Human Rights Watch déplore la mort de 153 militaires⁴², le président malien Amadou T. Touré indique, quant à lui, que 95 militaires sont décédés. Le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, dans un rapport publié en janvier 2013, apporte une précision supplémentaire en révélant l'emprisonnement de 153 militaires dont 94 auraient été égorgés ou exécutés par balle⁴³.

Plus encore, les conséquences de cette bataille furent dramatiques pour la population en raison du vide sécuritaire qu'elle engendra, particulièrement propice aux initiatives criminelles⁴⁴. Ceci fut confirmé par le témoignage de migrants maliens au Niger confiant avoir fui par peur de la résurgence du banditisme violent.⁴⁵

La prise de Tessalit

À partir du 17 janvier 2012, la ville stratégique⁴⁶ de Tessalit est, à son tour, assiégée par les djihadistes et les rebelles touaregs. Cette bataille marque une défaite flagrante pour les forces loyalistes : en dépit

³⁷ PLANTADE, Yidir, *Dans le Nord du Mali, les Touaregs du MNLA lancent un nouveau défi armé à l'Etat*, Le Monde, 25 janvier 2012

³⁸ Jeune Afrique, « Nord-Mali » : plusieurs morts dans des affrontements avec des rebelles touaregs, 18 janvier 2012

³⁹ RFI, *Bilans contradictoires de l'armée et des rebelles au sujet des combats dans le Nord-est du Mali*, 20 janvier 2012

⁴⁰ Human Rights Watch, *Mali : la justice, un élément indispensable des pourparlers de paix*, 10 novembre 2014

⁴¹ TAMBOURA, Abdoulaye, *Le conflit touareg et ses enjeux géopolitiques au Mali*, Etudes Africaines, Série politique, L'Harmattan, 2016, p 142.

⁴² Ibid. 4

⁴³ Assemblée générale des Nations-Unies, *Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la situation des droits de l'Homme au Mali*, Conseil des droits de l'Homme, vingt-deuxième session, 7 janvier 2012, p. 9

⁴⁴ International crisis group, Mali : éviter l'escalade, Rapport Afrique n°189, 18 juillet 2012, p. 16

⁴⁵ Ibid. 8 Entretien avec Crisis Group, cinq familles de réfugiés, 14 mars 2012,

⁴⁶ La ville de Tessalit est stratégique parce qu'elle constitue une plateforme logistique pour l'armée malienne et qu'elle sert de jonction à la cité de Kidal.

des efforts de l'armée malienne pour que cette base militaire ne tombe pas aux mains des rebelles notamment par trois tentatives déçues d'envoi de renforts matériels sur place⁴⁷, Ansar Dine et le MNLA. maintiennent la ville et les autorités maliennes se replient⁴⁸.

Le coup d'Etat du capitaine Amadou Haya Samogo

L'Etat est alors fortement affaibli : la situation économique et les conflits répétitifs servent de terreau à un renversement politique. Ainsi, le 21 mars 2012, un coup d'Etat menée par le capitaine Amadou Haya Samogo éclate renversant le président Amadou Toumani Touré et révélant à la communauté internationale l'ampleur de la fragilité de l'édifice politique et militaire malien⁴⁹. Si les putschistes mettent en garde la communauté internationale sur les conséquences d'un embargo « *La situation n'est pas seulement critique pour le Mali. Ce n'est plus une simple rébellion. On a un groupe islamique qui s'installe, avec tout un réseau. Si on laisse la situation s'installer au Mali, et que le noyau se durcit, l'Afrique et le monde entier en seront victimes un jour.* »⁵⁰, ce coup d'état ne fait qu'accélérer la désorganisation de l'armée et la chute de nombreuses villes du Nord. En effet, à partir de mars 2012, les villes de Kidal⁵¹, Gao⁵² et Tombouctou⁵³ sont prises par les djihadistes.

La déclaration d'indépendance de l'Azawad

Un mois plus tard le MNLA. déclare l'indépendance de l'Etat de l'Azawad⁵⁴. Cette annonce a suscité de nombreuses réactions par la communauté internationale et les organisations internationales. D'une part, une absence de reconnaissance de l'indépendance du territoire, revendiqué par le groupe touareg, notamment par la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), qui a même menacé de recourir à la force dans un objectif de préservation de l'intégrité territoriale du pays⁵⁵. D'autre part, une indignation générale illustrée par les communiqués d'ONG telles qu'Amnesty International qui indique que l'Azawad est au bord d'un désastre humanitaire majeur. Enfin, la population a également réagi en appelant la communauté internationale à respecter « le droit à une assistance médicale, alimentaire et sécuritaire urgente »⁵⁶

L'opération Serval

Au regard des exactions commises en 2012 (arrestations arbitraires, amputations sur la population civile au nom d'une certaine interprétation de la charia⁵⁷, etc) et alors que les djihadistes menacent la prise de nouvelles villes, se rapprochant dangereusement de la capitale, l'opération *Serval*⁵⁸ est lancée le 10 janvier sur décision du président français François Hollande.

Les forces françaises entament alors une progression tactique et reprennent les villes de Gao, Tombouctou, Kidal et Tessalit⁵⁹. Les djihadistes se replient alors vers leur bastion qu'est l'Adrar des Ifoghas⁶⁰.

Premier attentat suicide à Gao

Le 8 février 2012, tandis que les offensives des forces spéciales s'enchaînent, un premier attentat-

⁴⁷ Ibid. 38, p 143.

⁴⁸ Entretien de Soumeylou Boubèye Maïga, homme d'Etat malien, par Cyril Bensimon pour RFI, *La ville de Tessalit, au Nord du Mali, est aux mains des rebelles du MNLA*, 12 mars 2012

⁴⁹ Ibid. 38, p 157.

⁵⁰ REMY, Jean-Philippe, *La junte au pouvoir au Mali ne parvient pas à rompre son isolement*, Le Monde, 5 avril 2012

⁵¹ Reporters du Monde, *Kidal, au Nord Mali, prise par les rebelles*, Le Monde, 30 mars 2012

⁵² MANDRAUD, Isabelle, *Au Mali, Gao tombe aux mains des djihadistes*, 28 juin 2012

⁵³ AFP, *Trois groupes djihadistes se partagent trois zones du Nord du Mali*, Le Point, 14 janvier 2013

⁵⁴ MNLA, *Déclaration d'indépendance de l'Azawad*, 6 avril 2012

⁵⁵ Le Monde avec AFP, *La communauté internationale rejette l'indépendance du Nord du Mali*, 6 avril 2012

⁵⁶ Ibid. 19

⁵⁷ Assemblée générale des Nations-Unies, *Rapport de la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la situation des droits de l'Homme au Mali*, Conseil des droits de l'Homme, Vingtième session, 7 janvier 2012

⁵⁸ Ministère des armées, *Mali : lancement de l'opération Serval*, Opération, 12 janvier 2013

⁵⁹ CARRASCO, Charles, avec AFP, *Mali : Les villes de la reconquête*, Europe 1, 8 février 2013

⁶⁰ L'Obs, *Mali, les secrets d'une guerre éclair*, 7 juin 2013

suicide a lieu à Gao, revendiqué par le MUJAO⁶¹. Plusieurs autres communes seront également le théâtre d'attentats, notamment Kidal, où l'un des responsables djihadistes Abou Walid al-Sahraoui avait déclaré que d'autres explosions allaient avoir lieu sur tout le territoire⁶². La dangerosité du pays ne se réduit pas aux affrontements entre forces maliennes et djihadistes, puisque des combats opposent également les djihadistes aux groupes Touaregs, accroissant le degré d'insécurité.

- **2013-2016 : l'intervention des Nations-Unies et la signature d'accords de paix, un semblant de retour au calme**

La création de la MINUSMA

Le 25 avril 2013, la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations Unies crée la MINUSMA⁶³. Son mandat est toujours effectif et a été reconduit par une résolution 2480 du Conseil de sécurité le 28 juin 2019 pour une année supplémentaire. Mais cette mission fait l'objet de nombreuses attaques depuis son implantation au Mali par les djihadistes, comme en 2015. Les attaques continuent notamment directement à Bamako⁶⁴. En ce sens, entre 2013 et 2020, l'ONU compte 198 personnes décédées dans ses rangs, dont des civils, plaçant cette mission à la sixième place des missions onusiennes les plus meurtrières⁶⁵.

Accord de Ouagadougou

La volonté de faire cesser les conflits émane également de représentants Touaregs qui forment le H.C.U.A.⁶⁶, ce qui permet d'ouvrir des négociations, sous la médiation du président burkinabé Blaise Compaoré, et de signer l'accord dit de Ouagadougou le 18 juin 2013⁶⁷. En dépit des accords de paix, les batailles demeurent et les civils, pris au piège entre les coups de feu des forces rebelles communautaires et des djihadistes, en pâtissent toujours : des combattants d'Ansar Dine forcent notamment des villageois à s'exiler⁶⁸, les enfants sont enlevés pour en faire des soldats⁶⁹ et les attentats suicides restent communs.

Opération Barkhane

Le 13 juillet 2014, l'opération *Serval* prend fin et l'opération *Barkhane* la remplace avec notamment pour objectif de maintenir la pression sur les groupes armés terroristes en les empêchant de se reconstituer⁷⁰. Elle repose sur un principe de partenariat, à la fois avec le G5 Sahel et avec la MINUSMA dans un objectif commun de lutte contre les groupes armés organisés, d'appui aux armées partenaires (par la formation, l'expertise et le matériel), et de protection de la population notamment en leur apportant une aide directe dans l'accès à la santé, à l'eau, à l'éducation et à l'énergie.⁷¹

Opération Seno

La fin de l'année 2015 est alors ponctuée par l'opération *Seno*, menée par l'armée malienne et qui dure

⁶¹ Le Monde avec AFP, *Mali : premier attentat-suicide à Gao, affrontements entre soldats maliens à Bamako*, 8 février 2013

⁶² L'Obs avec AFP, *Mali : le Mujao affirme avoir commis un « attentat » à Kidal*, 21 février 2013

⁶³ Conseil de sécurité des Nations-Unies, *Résolution 2100*, 6952^{ème} séance, 25 avril 2013

⁶⁴ MINUSMA, *Le représentant spécial du secrétaire général condamne l'attaque terroriste d'aujourd'hui à Bamako*, Communiqué de presse, 20 novembre 2015

⁶⁵ LAKHS, A., *Sahel Intelligence, Mali : Minusma déplore 198 morts depuis 2013*, 3 juin 2019

⁶⁶ Jeune Afrique, *Mali : des touaregs créent un Haut conseil de l'Azawad pour négocier avec Bamako*, 6 mai 2013,

⁶⁷ Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali, Texte intégral, 18 juin 2013

⁶⁸ Follorou, Jacques, *Un an après « Serval » les djihadistes sont de retour au Mali*, 27 février 2014

⁶⁹ Direction nationale de la protection de l'enfance et de la famille, *Rapport d'évaluation de la portée et des effets de la crise sur la protection de l'enfance au Mali*, soutenu par la European Civil Protection and Humanitarian Aid, 2014, p. 44

⁷⁰ Ministère des armées, *Opération Barkhane*, Dossier de presse, juin 2019, p.7

⁷¹ Ibid. 34

3 mois. Son but est de quadriller un secteur géographique précis dans lequel les attaques se sont multipliées pour contenir l'expansion des groupes armés organisés⁷². Elle est principalement concentrée dans les cercles de Bankass, Koro, Douentza, Badiangara et Tominan⁷³ et est l'une des plus importantes opérations de l'armée malienne depuis deux ans⁷⁴. Elle s'est soldée par la mort de 5 djihadistes, la récupération de motos, et l'arrestation de 15 individus suspects à Mopti⁷⁵.

- **Depuis 2016 : la population civile, première victime des affrontements**

Les années 2016-2020 témoignent d'une violence toujours aussi présente : la MINUSMA est touchée à plusieurs reprises notamment par des roquettes, des mines sont posées et des kamikazes se font exploser. Parallèlement, les affrontements intercommunautaires s'intensifient également.

Conflits intercommunautaires

Les communautés maliennes, en particulier les peuls et les dogons, s'opposent et le bilan des décès s'alourdit chaque jour⁷⁶. Depuis la présence constante des groupes armés organisés, les deux communautés se soupçonnent de proximité avec les djihadistes ou de coopération avec l'armée malienne pour chasser l'autre peuple.⁷⁷ La MINUSMA recense 289 morts parmi les civils en raison d'incidents de violence intercommunautaire, dont 77% dans la région de Mopti.⁷⁸ En raison des affrontements, des milices se créent comme la milice Dogon Dan Na Ambassagou dont les chefs indiquent leur volonté de protéger le peuple dogon face aux peuls qu'ils considèrent être des alliés des djihadistes⁷⁹. Les attaques s'intensifient et les peuls réagissent en ripostant dans des localités dogons. Plus encore, un tournant radical dogon émerge visant à l'expulsion définitive des peuls, voire à leur élimination. En d'autres termes, une idée de nettoyage ethnique est née⁸⁰.

Critique de la gestion de crise des autorités maliennes

Le 24 janvier 2018, le Conseil de sécurité des Nations Unies critique fortement les autorités maliennes de ne pas mettre en œuvre assez rapidement les engagements pris par l'accord d'Alger et les menace de sanctions en cas de retard⁸¹.

La MINUSMA accuse, quant à elle, les mouvements armés d'exécuter sommairement la population civile : 47 civils massacrés à Andéramboukane⁸², 95 personnes exécutées dans la région de Ménaka⁸³, 37 peuls tués par des chasseurs traditionnels dogons⁸⁴, et la liste ne cesse de s'allonger. Pour exemple, la FIDH dresse un bilan lourd en recensant un total de plus de 500 civils tués, 50 villages brûlés, détruits ou touchés et plus de 15 000 déplacés, entre janvier et août 2018 au centre du Mali⁸⁵.

⁷² International crisis group, *Mali central : la fabrique d'une insurrection ?*, Report n° 238, 6 juin 2016

⁷³ Maliweb, *Communiqué du ministère de la défense et des anciens combattants : l'opération Sono neutralise des terroristes à Tiébenda*, 30 octobre 2015

⁷⁴ Radio France Internationale, *Mali : début d'une opération militaire anti-jihadiste en pays dogon*, 27 octobre 2015

⁷⁵ Ibid. 37

⁷⁶ RIBADEAU DUMAS, Laurent, *Centre du Mali : pourquoi Peuls et Dogons s'affrontent-ils ?*, France Info, Afrique, 10 août 2018

⁷⁷ Radio France Internationale, *Affrontements entre Peuls et Dogons dans le centre du Mali*, 20 juin 2017

⁷⁸ Ibid. 40

⁷⁹ ALPHA OUMAR BA-KONARE, Dougoukolo, *Peuls et dogon dans la tourmente au Mali : histoire d'une longue relation ambivalente*, Le Monde, 29 mars 2019

⁸⁰ Ibid. 43

⁸¹ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité sur le Mali*, communiqué de presse, SC/13177, 24 janvier 2018

⁸² AFP, *Au Mali, des dizaines de civils touaregs tués par des djihadistes présumés*, Le Monde, 13 décembre 2018

⁸³ MINUSMA, *Point de presse de la MINUSMA*, porte-parole Mme Myriam Dessables, 12 avril 2018

⁸⁴ AFP, *Mali : un village peul attaqué, 37 morts*, Libération, 1^{er} janvier 2019

⁸⁵ F.I.D.H., *Dans le centre du Mali, les populations au cœur prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Rapport d'enquête, Novembre 2018, p. 10

Dialogue entre Ibrahim Boubakar Keita et le GSIM

En 2020, tandis que le chef d'Etat malien, Ibrahim Boubakar Keita, ouvre un dialogue avec les chefs du GSIM pour négocier⁸⁶, les civils sont toujours fortement atteints par la multitude d'attaques. En témoignent les massacres du 1^{er} et 2 juillet 2020 qui ont touché quatre villages dogons au centre du Mali.⁸⁷ En ce sens, en dépit de l'aide internationale, les violences se perpétuent, s'intensifient et modifient le bilan d'exactions, d'attentats, de personnes déplacées ou torturées constamment à la hausse.⁸⁸

⁸⁶ BENSIMON Cyril, *Au Mali, IBK assume un dialogue avec les djihadistes*, Le Monde, 12 février 2020

⁸⁷ Le Monde avec AFP, *Nouveau massacre dans des villages dogon dans le centre du Mali*, 4 juillet 2020

⁸⁸ Les violences au Mali ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de personnes déplacées depuis 2012, dont 580 tués dans le Centre du pays au premier semestre, selon le HCDH.

IV - Les moyens du conflit

Depuis 2012, les insurrections se succèdent et la violence s'intensifie⁸⁹ : des groupes armés islamistes se sont surajoutés au conflit touareg, tandis que la population civile souffre de plus en plus des affrontements et d'exactions.

- **Les moyens des groupes armés islamistes**

Si l'on peut encore parler de guerre asymétrique avantageant les forces gouvernementales, soutenues par les forces françaises, les groupes armés possèdent néanmoins un attirail d'armes important. En effet, **certains qualifient même l'organisation du terrorisme sur place « d'industrielle » en raison de leur équipement conséquent**⁹⁰. Ils sont notamment détenteurs de *technicals*⁹¹, pick-up sur lesquels sont montées des armes lourdes telles que des mitrailleuses et des mortiers, ce qui leur permet d'être **à la fois dangereux et mobiles**, mais aussi de dizaines d'ateliers de fabrication, y compris de bombes⁹².

Mais les dégâts humains et matériels ne sont pas les conséquences des seuls affrontements. En effet, les sols du Nord et du centre du Mali sont **quadrillés de mines anti-véhicules** (mines A.V.), **de munitions non explosées ou restes explosifs de guerre** (M.N.E. ou R.E.G.) et **d'engins explosifs improvisés** (E.E.I. / I.E.D. en anglais)⁹³. Si les groupes terroristes utilisent ces moyens principalement pour piéger les routes empruntées régulièrement par les forces maliennes et françaises traversant le pays pour approvisionner les militaires de l'opération *Barkhane*, il arrive également que la population civile en soit victime⁹⁴. Selon un rapport du *Cluster Munition Coalition*, des mines anti-véhicule, déposées par l'AQMI, sont présentes aux alentours de la ville de Gao.⁹⁵

- **Les moyens de la FAMa**

Les forces armées maliennes sont composées d'**une force armée terrestre**, d'**une force aérienne** et d'**une gendarmerie**. L'ensemble de ces forces a bénéficié d'une allocation budgétaire, adoptée dans la loi d'orientation et de programmation militaire, par l'Assemblée nationale malienne et prévoyant un investissement important de **1,9 milliards d'euros sur la période 2015-2019 pour se moderniser** et améliorer son efficacité.⁹⁶

⁸⁹Human Rights Watch, « *Combien de sang doit-il encore couler ?* », *Atrocités commises contre des civils dans le Nord du Mali*, Rapport du 10 février 2020

⁹⁰DUBUY, Mélanie. « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, vol. 31, no. 2, 2013, pp. 35-57

⁹¹DEVEAUX, Jacques, *Au Mali, l'armée interdit les motos et les pick-up dans certaines zones*, France info - Afrique, 3 février 2018

⁹²Entretien de l'amiral E. GUILLAUD, *Europe 1*, 4 mars 2013, l'amiral parle « de plus d'une cinquantaine de caches dans des maisons, des hangars ou des grottes », « plus d'une dizaine d'ateliers de fabrication, y compris des bombes dans l'un des ateliers », « vingt bombes artisanales en cours de fabrication simultanément ».

⁹³Centre international de déminage humanitaire – Genève, *Capacités nationales et contaminations résiduelles au Mali, février 2015*, Rapport publié le 17 avril 2015, p. 11

⁹⁴Radio France Internationale, *L'explosion d'une mine fait 26 morts dans le centre du Mali*, 25 janvier 2018

⁹⁵Centre international de déminage humanitaire – Genève, *Capacités nationales et contaminations résiduelles au Mali, février 2015*, Rapport publié le 17 avril 2015, p. 12

⁹⁶SAMMARCO, Nicolas, *La loi d'orientation et de programmation militaire au Mali : une dynamique de reconstruction des forces armées*, Note du CESA n°123, avril 2017

L'armée de terre est dotée d'un attirail composé notamment de lance-roquettes (type RPG-7), de mitrailleuses lourdes, de fusils d'assaut et de mortiers. L'équipement de la force aérienne est, quant à lui, constitué d'avions et d'aéronefs logés dans des bases dont certaines sont financées par des programmes de soutien internationaux mais ceux-ci servent davantage aux transports qu'au combat, privilégiant ainsi l'aviation française. Enfin, la gendarmerie est composée de 1 800 militaires environ, répartis dans des postes localisés dans tout l'Etat malien. **Mais certains sont tombés à l'abandon par la récurrence des attaques terroristes**, laissant la population sans force de sécurité locale. La posture opérationnelle est repensée et les effectifs sont regroupés dans des villes plus importantes⁹⁷.

De plus, les FAMA bénéficient de la mission E.U.T.M. (European Union Training Mission in Mali / Mission de formation de l'Union européenne au Mali). Cette opération, lancée par l'adoption de la décision 2013/34/PESC du 17 janvier 2013, a pour objectif de « *fournir, dans le sud du Mali, des conseils en matière militaire en ce qui concerne la formation aux forces armées maliennes opérant sous le contrôle des autorités civiles légitimes, afin de contribuer à rétablir leurs capacités militaires et de leur permettre de mener des opérations militaires visant à rétablir l'intégrité territoriale du Mali et à réduire la menace constituée par les groupes terroristes* »⁹⁸.

- **Les moyens des forces internationales**

Par la mise en place de la **MINUSMA, 12 170 militaires, 1722 policiers et 1180 civils sont effectivement déployés sur le terrain en juin 2020**. Ce personnel travaille dans un objectif global de pacification des conflits par un désarmement des ex-combattants et d'aide humanitaire par un soutien et une protection de la population⁹⁹. Si le mandat de ces casques bleus ne leur permet d'avoir recours à la force, ils sont toutefois équipés face à la menace terroriste puisqu'ils ont à leur disposition des hélicoptères de combat, des chars et des systèmes de surveillance permettant de connaître les déplacements des combattants dans certaines villes stratégiques¹⁰⁰. Toutefois, il est important d'indiquer que les opérations de maintien de la paix restent tributaires des moyens juridiques, humains et matériels que les Etats leur dispensent¹⁰¹.

Les forces françaises, quant à elles, comptent 5100 hommes après une augmentation de 600 soldats en février 2020¹⁰². L'armée de terre et l'armée de l'air se coordonnent pour soutenir les autorités maliennes dans leur lutte contre les groupes armés. Leur armement se constitue notamment de FAMAS (Fusil d'assaut de la manufacture d'armes de Saint-Etienne), de mini-mitrailleuses, de fusils de précision, de mortiers, de lance-grenades et de mitrailleuses légères équipant les véhicules de l'avant blindé (VAB). La force aérienne est également très présente par le recours aux avions de chasse tels que le Mirage 2000 et aux hélicoptères de combat (Tigre et Gazelle). De plus, les méthodes employées par l'armée française évoluent comme en témoigne la première utilisation française du drone Reaper

⁹⁷LAGNEAU, Laurent, *L'armée malienne abandonne ses positions trop isolées et lance une vaste opération dans le centre du pays*, « Les postes d'Anderabouka et d'Indelimane se sont repliés sur Ménaka », a affirmé le chef d'Etat-major malien Abdoulaye Coulibaly, zone militaire opex 360, 12 novembre 2019

⁹⁸Article 1.1, *Décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, Journal officiel de l'Union européenne

⁹⁹Nations Unies Maintien de la paix, *Nos casques bleus*, Qu'est-ce que le maintien de la paix

¹⁰⁰DANIEL, Serge, *Mali : les casques bleus peuvent-ils répondre aux attaques terroristes ?*, RFI, 26 février 2016

¹⁰¹BETTATI, Mario, *L'usage de la force par l'ONU*, Pouvoirs n°106, Avril 2004, p. 114

¹⁰²Le Monde avec AFP, *La France va déployer 600 soldats supplémentaires au Sahel*, 2 février 2020

en date du 21 décembre 2019, accompagnée d'une patrouille de Mirage 2000 pour atteindre une zone précise aux mains des djihadistes de la Katiba Macina, dirigée par Amadou Koufa¹⁰³.

¹⁰³<https://www.jeuneafrique.com/873452/politique/mali-premiere-frappe-dun-drone-arme-francais-en-operation/>

V – Les conséquences du conflit sur la population

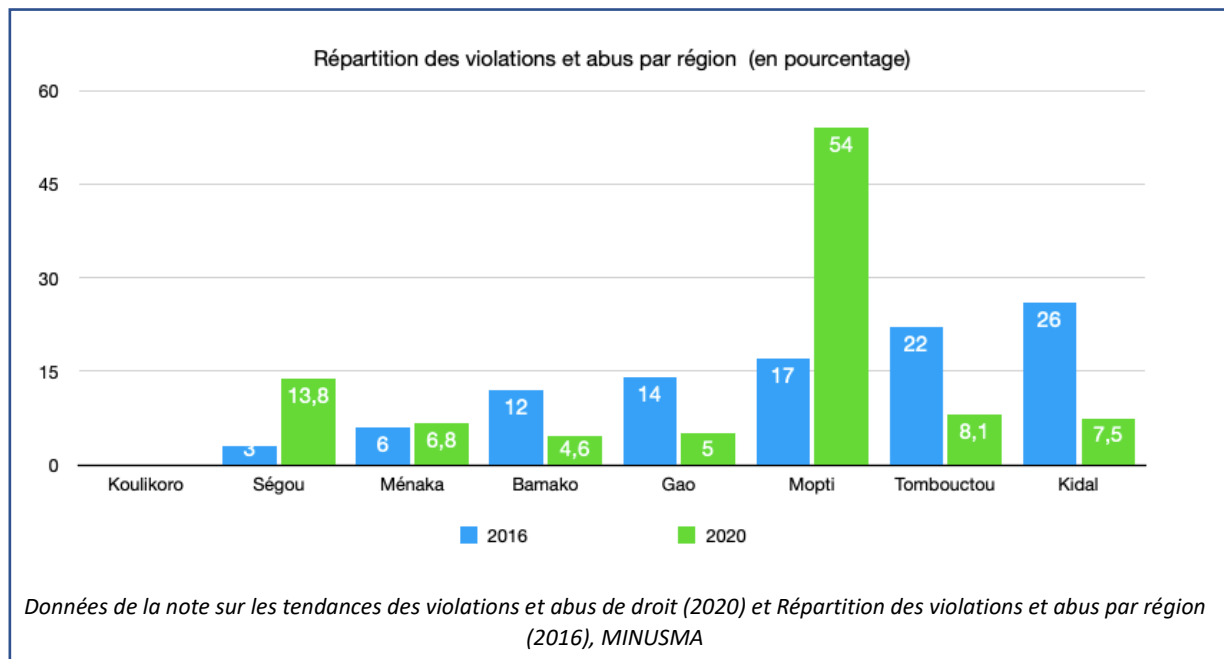
Les sources diverses d'insécurité liées à la pluralité de dimensions du conflit, entraînent un large panel d'atteintes à la population civile.

- **Atteintes physiques**

Au-delà des conséquences des attaques entre les différentes parties au conflit, les civils font les frais des **massacres commis directement contre la population par des groupes armés, mais aussi par les forces maliennes sous couvert d'action anti terroristes**, ainsi que parfois, **des bombardements de l'armée malienne** (par exemple en février 2012, près d'Anefis, en janvier 2013 à Konna).

Par exemple, en 2018, la FIDH recensait sur les huit premiers mois de l'année, plus de 500 civils tués, 50 villages brûlés, détruits ou touchés¹⁰⁴. De la même manière, en 2019, au moins 450 civils ont été tués dont plus de 150 enfants¹⁰⁵.

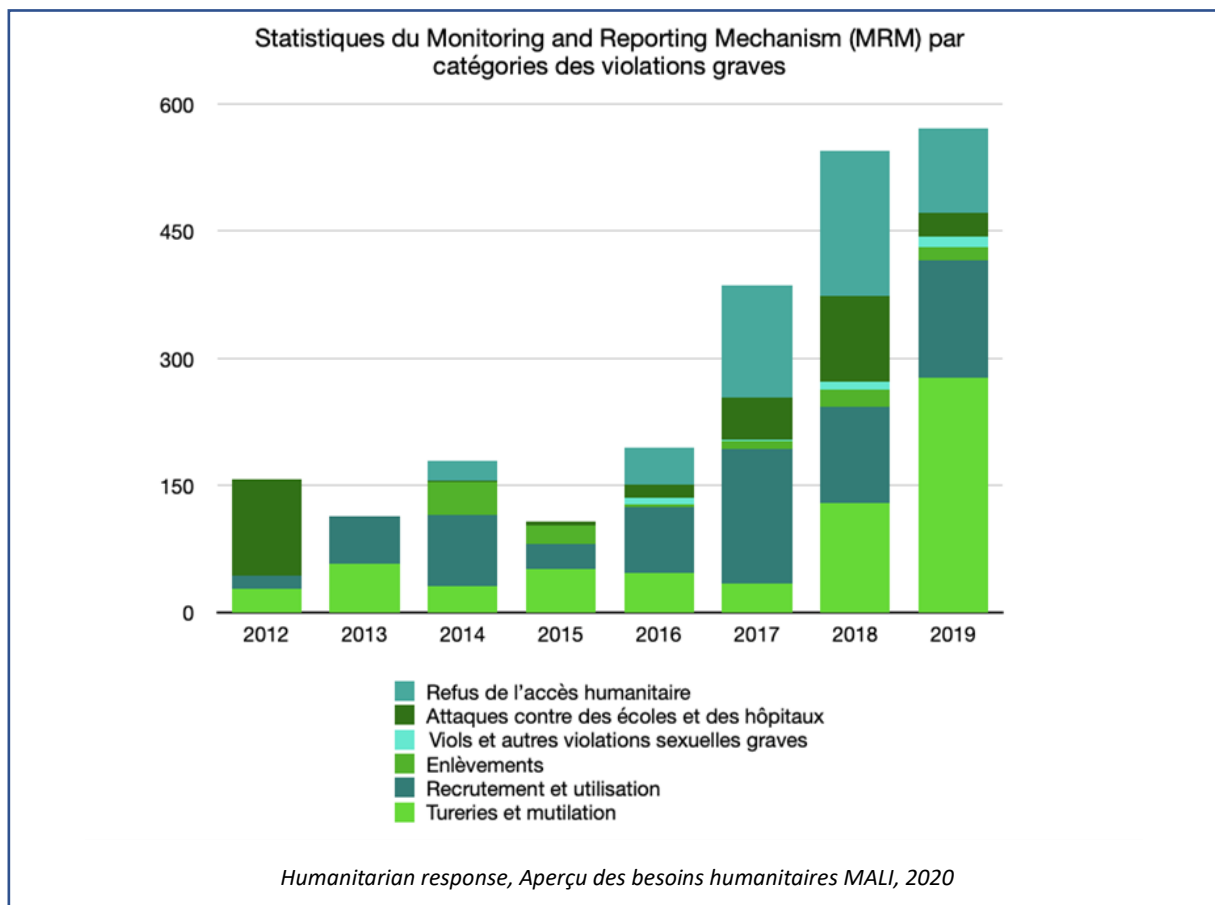
Au-delà des décès, les civils sont victimes d'exactions et de violences. Pour exemple, entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2020, la MINUSMA comptait près de 600 violations et abus de droits de l'homme au Mali¹⁰⁶.



¹⁰⁴FIDH, *Dans le centre du Mali, les populations au cœur prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Rapport d'enquête, Novembre 2018, p. 10

¹⁰⁵ECOI, *Annual report on the human rights situation in 2019*

¹⁰⁶MINUSMA, *Note sur les tendances des violations et abus de droits de l'homme*



En outre, les populations des zones affectées par la crise sont éprouvées par des chocs violents caractérisés par la **dégradation de la situation sécuritaire** mettant en péril leur bien-être physique et mental. Ces populations sont exposées aux **règlements de compte, aux menaces d'assassinats, aux enlèvements et assassinats ciblés**¹⁰⁷.

Les hommes sont à la fois des acteurs et des cibles lors des conflits et perdent leur vie au combat : ils sont les principales cibles d'assassinats, d'enlèvements, de meurtres etc.¹⁰⁸

Les femmes quant à elles deviennent très vulnérables dans les situations de conflits et sont souvent exposées à des violences de toutes formes. Elles deviennent chefs de ménages en l'absence des hommes et prennent en charge la famille. Lors des attaques des villages, les femmes sont **violées**. Beaucoup d'entre elles contractent alors le VIH¹⁰⁹.

Elles ont également été **victimes de mariages forcés** par les groupes armés lorsqu'ils occupaient les villes du Nord et ont subi des violences sexuelles de la part des FAMA, notamment lorsque celles-ci ont réinvestis la zone¹¹⁰.

La violence et les abus sexuels affectent particulièrement les civils à proximité des camps militaires :
« à Gao, par exemple, lors d'une période de trois mois en 2014, 50 viols ont été rapportés à la

¹⁰⁷Humanitarian response, *Aperçu des besoins humanitaires MALI*

¹⁰⁸UNHCR, *Aperçu des besoins humanitaires 2019*

¹⁰⁹Arte, *Mali, Sahel aux frontières du djihad*

¹¹⁰ Nations unies, Rapport du Secrétaire général S/2014/943, 2014

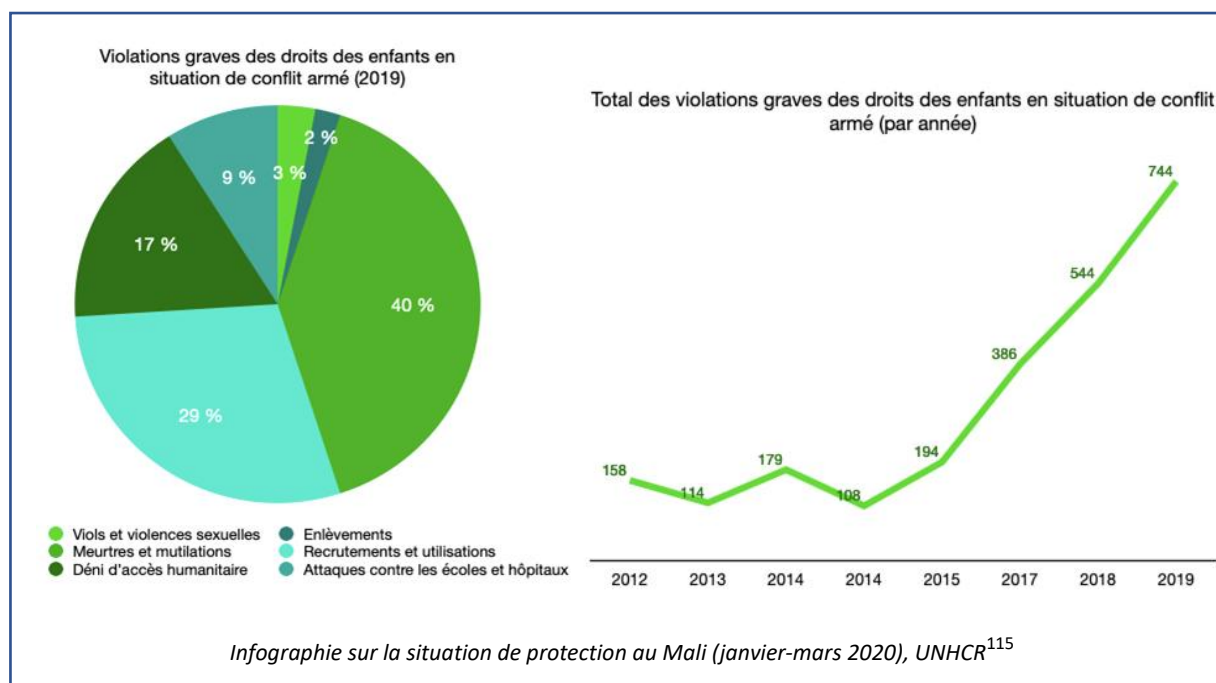
gendarmarie et aux forces armées, dont 30 auraient été perpétrés par des membres des FAMa »¹¹¹. A ceux-ci doivent évidemment s'ajouter l'ensemble des abus sexuels qui n'ont pas été rapportés.

Les mines et engins explosifs font également beaucoup de victimes civiles, notamment d'enfants, surtout dans les régions de Gao et Kidal. Les actions de déminages, de relevés et de sensibilisation ont cependant permis de réduire ces accidents de 50% entre 2013 et 2014¹¹².

En dépit de l'aide internationale, les violences se perpétuent, s'intensifient et modifient le bilan d'exactions, d'attentats, de personnes déplacées ou torturées constamment à la hausse¹¹³.

Atteintes aux mineurs :

Entre le début du conflit et 2019, 1 051 écoles ont été fermées en raison de l'insécurité et des menaces adressées aux professeurs, et ont affecté 315 300 enfants¹¹⁴. Certains enfants subissent des violations graves de leurs droits, ils peuvent être enrôlés par force, par les groupes radicaux, intensifiant davantage la déscolarisation, et leur avenir incertain.



Auteurs des exactions :

Les différents groupes armés, à l'instar rebelles touaregs, utilisent la terreur comme moyen d'action en enlevant les hommes¹¹⁶ et les enfants pour en faire des combattants¹¹⁷, en exécutant publiquement

¹¹¹Center for civilians in conflict, *Laissée pour compte : l'impact des trois années de conflit sur la population civile au Mali*, 2015

¹¹²id.

¹¹³Les violences au Mali ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de personnes déplacées depuis 2012, dont 580 tués dans le Centre du pays au premier semestre, selon le HCDH.

¹¹⁴ECOI, *Report on the human rights situation covering 2019*

¹¹⁵U.N.H.C.R., *Infographie sur la situation de protection au Mali (janvier-mars 2020)*

¹¹⁶ibid. 16

¹¹⁷Human Rights Watch, *Mali : les islamistes doivent libérer les enfants soldats*, 15 janvier 2013 ; SALLON Hélène, *Les enfants soldats en première ligne de la guerre au Mali*, Le Monde, 23 janvier 2013

des habitants, en les flagellant mais également en réalisant des mariages forcés qui servent à légitimer les enlèvements et multiples viols des femmes¹¹⁸. **Ces méthodes permettent de recruter des soldats et de prendre le contrôle d'un territoire, et ainsi, d'accroître leur puissance.**

La MINUSMA accuse les mouvements armés d'exécuter sommairement la population civile : par exemple et entre autres, en 2018, 47 civils massacrés à Andéramboukane¹¹⁹, 95 personnes exécutées dans la région de Ménaka¹²⁰.

Par ailleurs, si la coopération entre les FAMA et les forces internationales semblent bien ancrée, des rapports d'ONG révèlent des **actions illégales des forces armées maliennes**, sous couvert d'opérations anti-terroristes. En effet, Amnesty International indique qu'en 2020 près de 200 personnes auraient été tuées ou soumises à des disparitions forcées en seulement trois mois.¹²¹ Dans le même sens, un second rapport publié par ladite ONG fait état d'**homicides illégaux récurrents**, de **disparitions forcées** et d'**exécutions extrajudiciaires**, notamment dans la région de Ségou¹²². En ce sens, la population est doublement victime de l'insécurité du pays : par les groupes islamistes et les mouvements rebelles, mais également par les forces gouvernementales, censées les protéger.

Le 24 janvier 2018, le Conseil de sécurité des Nations Unies critique fortement les autorités maliennes de ne pas mettre en œuvre assez rapidement les engagements pris par l'accord d'Alger et les menace de sanctions en cas de retard¹²³.

En revanche, les rapports et la presse n'indiquent pas d'atteinte particulière de populations civiles par les opérations militaires menées par les forces internationales, y compris françaises.

- **Les affrontements intercommunautaires**

Des affrontements intercommunautaires opposant depuis 2010 les Peuls (traditionnellement agriculteurs) et les Dogons (traditionnellement éleveurs), parfois organisés en milices, se sont intensifiés à la faveur du conflit¹²⁴. Certains, notamment des peuls, rejoignent des groupes armés jetant le flou entre conflit politique et ethnique, et entraînant l'assimilation à tort des Peuls aux groupes islamistes¹²⁵.

Par exemple :

- le 1er juillet 2018, le village de Bombou est incendié par des Dogons ;
- 37 peuls ont été tués par des chasseurs traditionnels dogons en 2018¹²⁶ ;
- le 1er janvier 2019, un massacre à Koulogon fait 37 morts parmi les Peuls ;

¹¹⁸MINUSMA, *L'impact de la crise sur les femmes maliennes*, Activité, unité genre

¹¹⁹AFP, *Au Mali, des dizaines de civils touaregs tués par des djihadistes présumés*, Le Monde, 13 décembre 2018

¹²⁰MINUSMA, *Point de presse de la MINUSMA*, porte-parole Mme Myriam Dessables, 12 avril 2018

¹²¹Amnesty International, *Sahel, des soldats sèment la terreur et commettent des tueries dans des villages sous couvert d'opérations terroristes*, 10 janvier 2020

¹²²Amnesty International, *« Ils en ont exécuté certains et emmené d'autres avec eux » Péril pour les populations civiles dans le Sahel*, juin 2020

¹²³Conseil de sécurité des Nations Unies, *Déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité sur le Mali*, communiqué de presse, SC/13177, 24 janvier 2018

¹²⁴France Info Centre du Mali : *pourquoi Peuls et Dogons s'affrontent-ils ?*, 10 août 2018

¹²⁵Libération, *Dans le centre du Mali, l'Etat incapable d'enrayer le cycle des tueries*, 25 mars 2019.

¹²⁶AFP, *Mali : un village peul attaqué, 37 morts*, Libération, 1^{er} janvier 2019

- la population du village peul d'Ogossagou a été massacré le 23 mars 2019 ;
- les 1^{er} et 2 juillet 2020, des massacres ont touché quatre villages dogons au centre du Mali¹²⁷.

Des affrontements entre Touaregs et Peuls ont également entraîné des massacres des deux communautés, comme en novembre 2013 près de Djebok et à Tin Hama, et en février 2014¹²⁸.

- **Destructions matérielles**

Du fait des différentes formes d'incidents sécuritaires, les populations civiles ont subi des préjudices importants qui ont occasionné des pertes ou dégâts sur les biens ou la propriété individuelle ainsi que des dégâts sur les biens communautaires. **Les attaques récurrentes des villages détruisent peu à peu les habitations et les infrastructures du pays.**

Dans le secteur de l'élevage, des **cas récurrents d'enlèvements d'animaux** dans le cercle de Bandiagara, région de Mopti mais aussi dans les régions de Ségou, de Mopti, de Gao, de Ménaka et de Tombouctou sont constatés¹²⁹.

- **Accès aux infrastructures**

La dégradation de la situation sécuritaire empêche la population des zones affectées d'avoir accès aux services sociaux de base de qualité. Les attaques récurrentes, les menaces et intimidations des groupes armés empêchent les populations de mener des activités socio-économiques. Ces populations souffrent donc d'un manque d'accès aux services de santé et d'une baisse de la production agricole à cause du manque d'accès aux champs et aux pâturages.

- **Déplacements de population**

En avril 2020, on décomptait **140 098 Maliens ayant cherché refuge dans un autre pays**, principalement dans les pays frontaliers : la Mauritanie en accueille 60 445, le Niger 58 702 et le Burkina Faso 20 951.

A la même période, 83 833 réfugiés maliens s'étaient déjà **réinstallés au Mali**¹³⁰, notamment en raison **de l'explosion de violences graves au Burkina Faso**, dont des groupes armés sont responsables, notamment dans les zones frontalières du Mali, où l'essentiel des réfugiés avaient initialement trouvé refuge.

250 998 Maliens sont quant à eux déplacés à l'intérieur du pays. Les déplacements s'opèrent par vagues, en fonction des attaques et violences. Ainsi, en 2018, la FIDH évoquait plus de 15 000 déplacés, entre janvier et août 2018 rien qu'au centre du Mali¹³¹. Et rien que sur l'année 2019, 85 000 civils auraient à leur tour quitté leur domicile en raison de la violence¹³².

¹²⁷Le Monde avec AFP, *Nouveau massacre dans des villages dogon dans le centre du Mali*, 4 juillet 2020

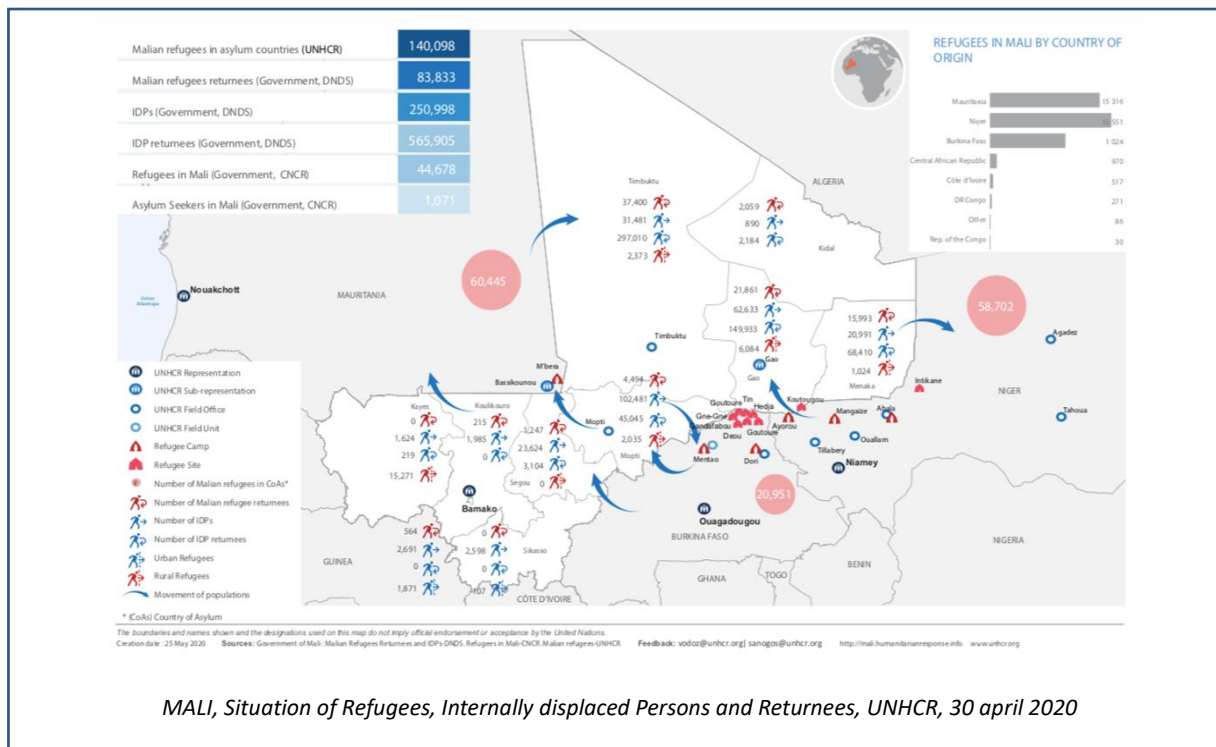
¹²⁸RFI, *Mali : un leader peul plaide l'apaisement après les affrontements*, 9 février 2014

¹²⁹Humanitarian response, *Aperçu des besoins humanitaires MALI*

¹³⁰UNHCR, *Mali, situation of Refugees, Internally Displaced Persons and Returnees*, April 30th 2020

¹³¹FIDH, *Dans le centre du Mali, les populations au cœur prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Rapport d'enquête, Novembre 2018, p. 10

¹³²ECOI, *Annual report on the human rights situation in 2019*



MALI, Situation of Refugees, Internally displaced Persons and Returnees, UNHCR, 30 april 2020

Région	Ménage	Femme	Homme	Total Individus	Taille moyenne
Bamako	663	1 570	1 121	2 691	4
Gao	11 002	34 625	28 008	62 633	6
Kayes	381	861	763	1 624	4
Kidal	222	486	404	890	4
Koulikoro	413	1 053	932	1 985	5
Ménaka	3 486	11 719	9 272	20 991	6
Mopti	18 608	53 772	48 709	102 481	6
Ségou	4 268	12 296	11 328	23 624	6
Sikasso	432	1 318	1 280	2 598	6
Tombouctou	6 562	17 886	13 595	31 481	5
Total	46 037	135 586	115 412	250 998	5

Matrice de suivi des déplacements, rapport DTM, avril 2020, UNHCR